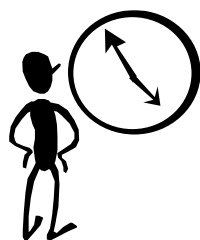


# LE P'TIT JOURNAL

ANNEE 2020



**La mairie est ouverte chaque jeudi de 14 à 18 heures**

Madame, Monsieur,

L'année 2020 a été, pour le moins, atypique.

Des élections municipales perturbées, avec un délai de 3 mois entre les deux tours, une vie publique paralysée et une importante pression sanitaire.

Malgré tout, votre équipe municipale, composée de neuf membres, a œuvré du mieux possible.

## **La vie de la cité :**

### **Réunion de conseil du 22 septembre 2020**

Le conseil conserve la taxe d'aménagement au taux de 2.5 %.  
Notre commune s'équipe de barrières et de panneaux de sécurité.  
Nous avons choisi les 3 bureaux d'études pour les travaux de la rue Chantemerle.  
Le garde corps est installé au cimetière.

### **Réunion de conseil du 20 octobre 2020**

Nous demandons des devis pour la réhabilitation des toilettes sur la place ainsi que pour des travaux de voirie (route de la Mouillère, rue de Milaine, et chemin de Beine) et pour la transformation de notre éclairage public.

### **Réunion de conseil du 24 novembre 2020**

Nous modifions le tarif de concessions au cimetière communal.  
Nous acceptons le devis du géomètre expert pour le relevé topographique de la rue Chantemerle.  
Le repas des aînés ne pourra avoir lieu, il est décidé la distribution d'un colis de Noël à tous les participants habituels.  
Il est prévu la mise en place de sapins dans les rues du village pour Noël.

### **Réunion de conseil du 14 décembre 2020**

Nous avons voté le devis de remplacement de notre photocopieur.  
Pour les travaux de la rue Chantemerle, l'un des bureaux d'études s'est désisté, nous avons donc dû en choisir un nouveau...  
La distribution des bacs jaunes (tri des déchets) sera réalisée au premier semestre 2021.

En fin d'année, nous avons connu de forts coups de vent. Plusieurs arbres imposants sont tombés sur la route des cinquantes, nécessitant l'intervention des pompiers. N'oubliez pas que la responsabilité du propriétaire du bois est engagée en cas de dommage.

Le mot du Maire

Je tiens à remercier Madame Audrey BEAUJEAN, Messieurs Hervé CHIREZ, Bernard BEAUFUME, David DEPUYDT et Alain GUICHARD qui n'ont pas renouvelé leur mandat municipal, mais qui ont, durant 6 années (et parfois plus), participé activement à la vie de notre village et à la réalisation de nos modestes investissements.

Cette année 2020 si particulière, a également permis la mobilisation de bonnes volontés pour fabriquer des décors de rue et notre équipe municipale a mis en place des illuminations et les sapins destinés à recevoir les décorations.

Je remercie particulièrement celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ces décorations et plus particulièrement les jeunes bonnes volontés qui se sont dévouées, pour les accrocher, par un très froid samedi matin....

Si l'année 2021 le permet, les décorations seront réalisées lors d'un après midi récréatif avec les enfants.

Enfin les vœux de maire n'auront pas lieu.... Aussi, je profite de cette page pour vous souhaiter une excellente année, pleine d'agréables surprises, dans la paix et la sérénité.

Prenez bien soin de vous.

Marlène PAUTRE

## **Histoire - Histoires :**

Le 8 mai 1887, ..... les dépenses obligatoires de l'instruction primaire s'élèvent à 1 300 francs (1 200 francs pour le traitement légal de l'instituteur et 100 francs pour la directrice des travaux à l'aiguille) ..... Et sollicite sur les fonds du Département et de l'Etat la somme de 1 196 francs.

Le 30 septembre 1887 .... Sont présents : Julien TREMBLAY Claude JOLLY Victor DURUP Firmin TUPINIER Isidore TREMBLAY Jean-Pierre HUGOT Edme HUGOT Zéphir JOLLY  
Vu la demande du sieur MONCHABLON, tendant à obtenir un troisième acompte sur les travaux déjà exécutés sur l'entreprise qu'il a faite sur le chemin numéro 6 de Lignorelles à Venouse, prie Monsieur le Préfet de bien vouloir ouvrir à la suite du budget additionnel de 1887, un crédit de 1 875 francs, prélevé sur les fonds libres de cet exercice.....

Le 10 novembre 1887 Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'état actuel de l'avancement des travaux de la nouvelle construction scolaire comprenant salle d'école, logement de l'instituteur et mairie, permet d'espérer que l'on puisse prendre possession de cet immeuble au 15 avril 1888, Que les bâtiments servant aujourd'hui d'école .... Ne seront plus d'aucune utilité pour la commune.... Propose de vendre au profit de la commune les vieux bâtiments scolaires et l'ancienne mairie. Maître TROUSSEAU, notaire à Montigny-la-Resle est chargé de cette vente aux enchères publiques.

Le 1<sup>er</sup> mai 1888, le conseil municipal a pris possession de la mairie nouvelle et a installé dans l'école Monsieur Constant COUTANT qui avait alors 44 élèves.

Le 3 juin 1888 sont nommés 3 délégués pour faire partie de la commission municipale scolaire : Messieurs Auguste FOURNIER, Victor DURUP et Félix LAVANTUREUX. Ils sont chargés de surveiller et d'encourager la fréquentation des écoles, conformément à la loi du 28 mars 1887.